

ADB GESTION
Société à responsabilité limitée
Au capital de 4.500 euros
Siège social : 216 route de Saint Jeannet
06110 LA GAUDE
RCS GRASSE B 483 512 489 (05B 00510)

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 19 MAI 2026**

L'an deux mille vingt-six et le dix-neuf mai à dix heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents à laquelle sont annexés les pouvoirs des associés représentés.

Sont présents :

SARL I. C.C.E représentée par sa co-gérante Mme Stéphanie COURMES, propriétaire de 100 parts.

Total des parts présentes ou représentées : 100 parts sur les 100 parts composant le capital social.

Monsieur Yves COURMES préside la séance en qualité de co-gérant.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation ;
- la feuille de présence ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.



Puis Le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 et quitus à la gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- Rémunération de la gérance ;
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance,
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce.

Puis, Le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, Le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025 lesquels font apparaître un résultat bénéficiaire de 600,33 euros.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 600,33 euros de la manière suivante :

- Au report à nouveau pour : 600,33 euros

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport spécial sur les conventions relevant de l'article L 223-19 du Code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte purement et simplement du fait que la gérance n'est pas rémunérée pour ses fonctions.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance.



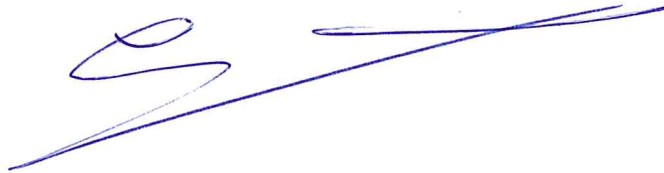
Le Président de séance :
Yves COURMES

Société ADB GESTION

216 RTE DE ST JEANNET N°18

06610 LA GAUDE

Carthage au service
à l'original



ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Dépréciation des créances	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 398 270.27 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 162 062.73 Euros et dégageant un bénéfice de 600.33 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	31 696		
Installations générales agencements aménagements divers	5 000		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 451		
TOTAL	6 451		
Prêts, autres immobilisations financières	600		
TOTAL	600		
TOTAL GENERAL	38 747		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		990	30 706	30 706
Installations générales agencements aménagements divers			5 000	5 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			1 451	1 451
TOTAL			6 451	6 451
Prêts, autres immobilisations financières		600		
TOTAL		600		
TOTAL GENERAL		1 590	37 157	37 157

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		4 106	84	990	3 200
Installations générales agencements aménagements divers		5 000			5 000
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		427	146		573
TOTAL		5 427	146		5 573
TOTAL GENERAL		9 533	230	990	8 773
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL		84			
Matériel de bureau informatique mobilier		146			
TOTAL		146			
TOTAL GENERAL		230			

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	41 485	41 485	
Impôts sur les bénéfices	423	423	
Taxe sur la valeur ajoutée	23 477	23 477	
Débiteurs divers	127 247	127 247	
Charges constatées d'avance	1 640	1 640	
TOTAL	194 272	194 272	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	97	97		
Fournisseurs et comptes rattachés	140 880	140 880		
Personnel et comptes rattachés	5 421	5 421		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 640	7 640		
Taxe sur la valeur ajoutée	9 381	9 381		
Autres impôts taxes et assimilés	599	599		
Autres dettes	166 289	166 289		
TOTAL	330 307	330 307		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	45.0000	100			100

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	1 025
Autres créances	777
Total	1 802

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

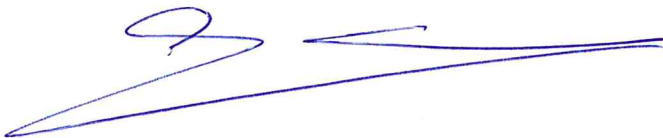
Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	97
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 050
Dettes fiscales et sociales	7 340
Total	47 488

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 640
Total	1 640

Le 02/03/2026
COURMES YVES GERANT



Désignation de l'entreprise : <u>Société ADB GESTION</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>216 RTE DE ST JEANNET N°18</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>4 8 3 5 1 2 4 8 9 0 0 0 1 2</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le <u>31 12 2025</u>		
		N-1 <u>31 12 2024</u>		
		Brut 1		
		Amortissements, provisions 2		
		Net 3		
		Net 4		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC		
	Frais de développement * CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	3 200 84	
	Fonds commercial (1) AH	AI	27 506 27 506	
	Autres immobilisations incorporelles AJ	AK		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes AL	AM		
	Terrains AN	AO		
	Constructions AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles AT	AU	5 573 878 1 024	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes AV	AW		
	Participations CS	CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille CU	CV		
	Créances rattachées à des participations BB	BC		
	Autres titres immobilisés BD	BE		
	Prêts BF	BG		
	Autres immobilisations financières* BH	BI	600	
	TOTAL (II) BJ	BK	8 773 28 384 29 214	
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	
		En cours de production de biens BN	BO	
En cours de production de services BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis BR		BS		
Marchandises BT		BU		
Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	1 943 2 224	
Clients et comptes rattachés (3)* BX		BY	41 485 36 240	
Autres créances (3) BZ		CA	151 147 115 922	
Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
DIVERS		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	CE	
	Disponibilités CF	CG	173 671 202 962	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	1 640 1 857	
	TOTAL (III) CJ	CK	369 886 359 205	
	COMPTES DE RÉGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt (IV) CW		
		Primes de remboursement des emprunts (V) CM		
		Écarts de conversion actif et différences d'évaluation (VI) CN		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	407 043 1A	8 773 398 270 388 419
	Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR
	Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société ADB GESTION

Néant ☐ *

L'ANNÉE A CLOSER EN L'AN DE DÉCLARATION

Cegre Quasda

		Exercice N		Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :4...5.00.....)	DA	4 500	4 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	450	450
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	62 413	61 322
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	600	1 092
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	67 964	67 363
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	97	113
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	140 880	102 049
	Dettes fiscales et sociales	DY	23 040	24 283
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	166 289	194 611
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	330 307	321 056
	Écarts de conversion passif * et différence d'évaluation (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	398 270	388 419
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	{ Ecart de réévaluation libre	1D		
	{ Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1G	330 307	321 056
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1H		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : Société ADB GESTION		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC		
	Production vendue { Biens* Services*	FD		FE	FF		
		FG	162 063	FH	FI	162 063	149 970
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	162 063	FK	FL	162 063	149 970
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions* (9)				FP		20 221
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				FI		
	Autres produits (1) (11)				FQ	9	10
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR	162 072	170 201
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS		
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	49 393	51 148
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	1 711	1 690
	Salaires et traitements*				FY	80 971	84 171
	Cotisations sociales (10)				FZ	29 584	31 553
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immo. - dotations aux amortissements* (14) - dotations aux dépréciations				GA	230	344
					GB		
					GC		
					GD		
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations*				G1		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GE	5	10
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				GF	161 894	168 916
	Autres charges (12)				GG	177	1 285
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)							
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur dépréciations				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				GO	600	
	Produits des cessions d'immobilisations financières				G2		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)				GP	600	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		0
	Différences négatives de change				GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				G3	600	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)				GU	600	0
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV		(0)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	177	1 285

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 001763 en Euros.

Désignation de l'entreprise : Société ADB GESTION		Néant ☐ *	
		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter- 7) (VIII)		HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices *		HK	(423) 193
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	162 672 170 201
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	162 071 169 109
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	600 1 092
(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
(2) Dont { produits de locations immobilières		HY	
{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
(3) Dont { - Crédit bail mobilier *		HP	
{ - Crédit bail immobilier		HQ	
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13) Dont primes et cotisations sociales professionnelles		A8	
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
dont cotisations Madelin A10			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.